
Concours "Dessine-moi un Stop PUB" et opération boule de neige

Syndicat Mixte Centre Hérault

Route de Canet

34800 Aspiran

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Pierre Maris

pierremaris@syndicat-centre-herault.org

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le Syndicat Centre Hérault est la structure intercommunale de traitement des déchets sur un territoire qui s'étend sur les Communautés de Communes du Clermontais, de la Vallée de l'Hérault, et du Lodévois et Larzac, regroupant 76 communes.

Depuis 2009, le Syndicat est engagé dans un Programme Local de Prévention des Déchets. À ce titre, il mène plusieurs actions sur le thème de la réduction des déchets. Dans le cadre de l'axe de travail sur la réduction du papier, il a mené en 2011 une opération boule de neige Stop pub, visant à réduire la quantité des publicités déposées dans les boîtes aux lettres.

En 2015, le Syndicat souhaite renouveler cette opération et donner un coup de jeune au fameux autocollant Stop Pub ! Il souhaite que le nouveau visuel soit dessiné par des enfants du territoire. Il organise donc un concours de dessins dont l'objectif sera d'illustrer le futur autocollant destiné à être apposés sur les boîtes aux lettres des habitants volontaires du territoire !

Ce projet répond également aux propositions formulées par l'Eco-parlement des Jeunes du Pays Cœur d'Hérault de 2013, qui a mené une réflexion sur la gestion des déchets, avec un axe sur le Stop Pub : « Inciter les villageois à mettre un mot « Pas de pub » sur la boîte aux lettres ... pour moins gaspiller du papier. On pourrait aussi mettre des affiches sur les murs et en parler dans le MidiLibre. Il faut le faire pour l'environnement et la nature. »

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

15 classes participantes au concours

Atteindre 45% du taux de boîtes aux lettres équipées d'un autocollant Stop Pub

Résultats quantitatifs

Entre autres, cette opération a permis d'atteindre les résultats suivants :

69 propositions de dessins recueillies

46 % de boîtes aux lettres équipées

plus de 17 000 Stop pubs distribués

177 lieux permanents de distribution du Stop-Pub

9.3kg / habitant d'INS évités

Résultats qualitatifs

Le concours lancé auprès des écoles du territoire a permis de mettre en oeuvre une véritable action de sensibilisation sur la prévention du papier. Le nouveau Stop Pub est très apprécié de la population.

MISE EN OEUVRE

Planning

Ce concours a respecté le calendrier suivant :

Lancement de l'opération : Les courriers de participation accompagnés du présent règlement seront envoyés aux écoles du territoire durant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets du 22 au 29 novembre 2014. Les envois pourront s'étendre sur le mois de décembre 2014.

Lancement du concours : le 1er décembre à 09 heures.

Fin du concours : le 25 février 2015 à 17h (Les dessins devront avoir été déposés ou expédiés au Syndicat avant le 25 février 2015 à 17h).

Jury de sélection : le jury se réunira au plus tard le 15 mars 2015

Information de la classe lauréate : l'enseignant référent sera informé au plus tard le 22 mars 2015 par courrier, courrier ou appel téléphonique.

Organisation d'un évènement officiel dans la classe ou l'école lors de la semaine du développement durable du 1er avril au 6 avril pour valoriser la classe lauréate

Ensuite promotion de l'autocollant par le biais des élus du territoire et déploiement dans chaque point relais d'un stock d'autocollants, d'un présentoir, d'un sticker "point relais Stop Pub" et d'affiches.

Moyens humains

1 chef de projet qui a monté le concours auprès des écoles, réalisé le suivi, le jury et le temps fort de remise des récompenses.

1 prestataire extérieur qui a réalisé la PAO.

L'équipe du serice a assuré la promotion de l'autocollant par la biais de stand, de promotions lors des conseils communautaires, de l'envoi d'un courrier aux petits commerçants et salles d'attente.

Moyens financiers

- 1500 € PAO

- 1500 € Lots concours

- 5000 € Présentoirs, encarts presse, spots radio, autocollants, affiches, panneaux camions

soit un total de 8000 €

Moyens techniques

PAO de l'autocollant et des différents supports (règlement, affiches, chevalet, etc) réalisée par un prestataire extérieur

Intégration au site internet de la collectivité avec création d'une rubrique dédiée

Partenaires mobilisés

Ecoles primaires du territoire, communes, petits commerçants

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Facilement reproductible

Difficultés rencontrées

Promotion de la démarche auprès des salles d'attentes (docteurs, coiffeurs, etc.) du territoire pour mise en place du kit stop pub (présentoir, affiches, etc)

Recommandations éventuelles

Rencontrer au préalable à l'opération les distributeurs et annonceurs présents sur le territoire

Mots clés

Dernière actualisation

Mars 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale